

Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

16 septembre 2021
Français
Original : anglais

Réunion de 2020

Genève, 22-25 novembre 2021

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption du programme de travail

Programme de travail provisoire

Document soumis par la présidence

<i>Date</i>	<i>10 heures-13 heures</i>	<i>15 heures-18 heures</i>
Lundi 22 novembre	Formalités d'ouverture (points 1 à 4 de l'ordre du jour)	Débat général (point 5 de l'ordre du jour) (<i>suite</i>)
	Débat général (point 5 de l'ordre du jour)	Séance informelle consacrée aux déclarations d'ONG
Mardi 23 novembre	Examen des rapports factuels sur les travaux des réunions d'experts, y compris leurs possibles résultats (point 6 de l'ordre du jour)	Examen des rapports factuels sur les travaux des réunions d'experts, y compris leurs possibles résultats (point 6 de l'ordre du jour) (<i>suite</i>)
Mercredi 24 novembre	Examen des rapports factuels sur les travaux des réunions d'experts, y compris leurs possibles résultats (point 6 de l'ordre du jour) (<i>suite</i>)	Examen des rapports factuels sur les travaux des réunions d'experts, y compris leurs possibles résultats (point 6 de l'ordre du jour) (<i>suite</i>)
Jeudi 25 novembre	Gestion du programme intersessions : questions budgétaires et financières (point 7 de l'ordre du jour)	Consultations informelles sur le rapport de la réunion
	Progrès accomplis sur la voie de l'universalisation de la Convention (point 8 de l'ordre du jour)	Adoption du rapport de la réunion (point 11 de l'ordre du jour)
	Rapport annuel de l'Unité d'appui à l'application de la Convention (point 9 de l'ordre du jour)	Clôture de la réunion (point 12 de l'ordre du jour)
	Dispositions concernant la neuvième Conférence d'examen et son Comité préparatoire en 2021 et 2022 (point 10 de l'ordre du jour)	

